

REPUBLIQUE D'HAÏTI  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE  
DIRECTION DES ENQUÊTES NATIONALES

Rapport d'analyse

**Dénombrement de la commune des Gonaïves  
dans le cadre du Système d'Enquêtes Rapides Post-Désastre**



## AVANT-PROPOS

La Direction Générale de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) a l'avantage de présenter aux instances gouvernementales, aux chercheurs tant publics que privés, à la communauté internationale, ainsi qu'au public en général, les résultats du Dénombrement de la Commune des Gonaïves réalisé en Novembre 2009.

Ce dénombrement effectué par l'IHSI après les inondations qui ont dévasté cette commune a pour objectif d'évaluer l'ampleur des dégâts causés par le passage de ces désastres. Les informations recueillies permettront d'apprécier l'impact des cyclones et des inondations sur les mouvements démographiques et serviront à guider les politiques publiques et les interventions des organismes non étatiques (ONG) en faveur de la population sinistrée.

La Direction Générale de l'IHSI présente ses sincères remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réussite de cette opération. Elle salue l'effort méritoire de l'UNFPA pour son appui technique et financier et des Instances communales (Marie des Gonaïves, CASEC, ASEC, etc.) pour leur contribution citoyenne, nécessaire au déroulement des activités de l'enquête.

Des remerciements spéciaux s'adressent également aux membres du Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP), aux cadres permanents et contractuels de la Direction des Enquêtes Nationales (DEN), à la Représentation Départementale de l'Artibonite, aux Superviseurs, aux Agents cartographes et aux enquêteurs qui ont œuvré sans ménagement et sans relâche pour faire de cette opération statistique une pleine réussite.

La Direction Générale de l'IHSI espère que cette publication répondra aux besoins de tous les utilisateurs et que les informations qu'elle contient puissent servir de guide à l'orientation de leurs politiques.

Evens JOSEPH  
Directeur Général

## **1.- INTRODUCTION**

La Commune des Gonaïves est une zone très vulnérable et à haut risque d'inondation. Les tempêtes tropicales qui ont frappé la République d'Haïti en général et cette commune en particulier depuis septembre 2004 ont causé des pertes considérables en vie humaine et beaucoup de dégâts matériels. Ces constats témoignent de l'état de dégradation et de la fragilité de l'environnement. Le dénombrement de la population de la commune des Gonaïves, principale zone affectée par ces catastrophes naturelles, s'inscrit dans le cadre du Système d'Enquêtes Rapides Post-Désastre (SERPOD). Il a été réalisé dans le but de permettre aux instances de décision d'identifier les principaux besoins des personnes sinistrées et du même coup d'étudier l'évolution des caractéristiques sociales, démographiques et économiques des ménages qui y vivent.

Cette opération statistique vise à évaluer l'ampleur des dégâts dont sont victimes les ménages de manière à actualiser les données sur la commune des Gonaïves afin de mieux orienter, cibler, planifier et quantifier les domaines d'intervention en faveur de la population sinistrée.

## **2.- OBJECTIFS**

### **2.1- Objectif général**

- Le dénombrement de la Commune des Gonaïves, conçu dans le cadre d'un Système d'Enquêtes Rapides Post-désastre, a pour objectif, d'une part, de constituer une base de données actualisées pour cerner la situation d'existence des ménages et d'autre part, de mettre en place une base de sondage pour une éventuelle enquête rapide dans la Commune en cas de cataclysme naturel.

### **2.2- Objectifs spécifiques.**

Les objectifs spécifiques du dénombrement consistent à :

- Identifier les différentes zones affectées en milieu urbain et rural de la Commune lors du passage du dernier cyclone
- Inventorier les logements endommagés et détruits par le cyclone
- Evaluer succinctement les besoins spécifiques les plus urgents de la population sinistrée, surtout en matière de santé, d'électricité, d'habillement, de nourriture, de logement, d'eau potable, etc.

## **3.- METHODOLOGIE**

La méthodologie de cette opération passe par l'Actualisation Cartographique et le Dénombrement. Les différentes zones de la commune sont délimitées et segmentées selon des critères visibles et repérables sur le terrain ; et les structures sont positionnées

et localisées à l'aide de GPS de manière à faciliter l'inventaire des ménages et la collecte des informations.

### **3.1.- Actualisation cartographique**

Son application dans le cadre de l'Enquête Rapide Post-Désastre dans la commune des Gonaïves consiste à vérifier l'efficacité de l'organisation de terrain et la robustesse de l'appareil GPS utilisé. L'actualisation cartographique s'est effectuée en plusieurs étapes: Reproduction des fonds de cartes, Formation des agents, Identification des infrastructures nouvellement construites ou endommagées, Mise à jour des SDEs, Digitalisation des données cartographiques.

### **3.2.- Dénombrement**

Une fois le processus d'actualisation cartographique arrivé à terme, il était indiqué d'entamer la phase de dénombrement proprement dite, qui consiste à recueillir des informations sur la situation sociodémographique et économique des ménages et sur les retombées des dégâts dans la commune.

Le dénombrement est réalisé par un simple comptage de la population ciblée (les habitants de la commune des Gonaïves) en utilisant l'interview directe comme méthode de collecte. Le questionnaire utilisé pour l'interview porte sur le Bâtiment, le Logement et les Caractéristiques des membres du ménage. L'originalité de cette opération réside dans l'utilisation du « Personnel Digital Assistant » (PDA) par les Agents de terrain. En effet, les agents de terrain ont bénéficié de l'encadrement d'un expert international pour l'utilisation de cet appareil.

### **3.3.- Organisation et durée des opérations**

#### **3.3.1. Recrutement et Sélection des Candidats**

##### **- Agents Cartographes**

Les candidats ont été recrutés suivant un profil préalablement défini (être Ingénieur civil ou Topographe). Après l'analyse des dossiers, quarante (40) candidats ont été retenus pour participer au séminaire de formation.

##### **- Agents de dénombrement**

Le profil qui a été défini pour les Agents de dénombrement est au moins Bacc II avec un minimum de connaissances en Informatique. Parmi les inscrits, 100 candidats ont été retenus pour le séminaire de formation.

### **3.3.2. Sélection des Agents Cartographes**

Après quatre jours de formation, des tests d'évaluation théoriques et pratiques ont permis de sélectionner les quarante (40) candidats qui ont tous suivi tout le processus jusqu'à la fin.

### **3.3.3. Sélection des Agents Recenseurs**

Le séminaire de formation a duré quatre jours. Trois tests d'évaluation ont permis de sélectionner 80 Agents Recenseurs et 10 Superviseurs. Une journée additionnelle de formation a été organisée pour les Superviseurs.

### **3.3.4. Démarrage de l'actualisation cartographique**

L'actualisation cartographique des SDEs en milieu urbain a pratiquement démarré le 27 août 2009.

### **3.3.5. Démarrage de la collecte des données**

Une semaine après le démarrage de la cartographie soit le 2 septembre 2009, la collecte a débuté avec la reconnaissance des lieux par les Superviseurs de collecte. Cette activité a eu lieu avec l'appui de l'équipe cartographique. Les deux opérations ont duré environ cinq (5) semaines sur le terrain.

## **PRESENTATION DES RESULTATS.**

### **4.- RÉPARTITION SPATIALE**

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine de la modification spatiale d'un territoire donné. Citons à titre d'exemple les composantes démographiques (mortalité, fécondité, migration) et d'autres causes exogènes telles les catastrophes naturelles qui affectent la population dans son ensemble.

Le dénombrement de la population de la commune des Gonaïves, réalisé dans le cadre du projet Système d'Enquêtes Rapide Post-Désastre (SERPOD) a permis de réunir des informations qui caractérisent la structure sociodémographique des habitants de cette commune. Elles servent à apprécier dans le contexte actuel l'état de la population gonaïvienne suite aux derniers désastres et son évolution depuis la publication des dernières statistiques produites dans le cadre du quatrième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2003.

Selon les résultats du dénombrement de 2009, la population totale de la commune des Gonaïves est évaluée à 235340 habitants contre 263716 en 2003. Dans son ensemble cette population a régressé de 10.7% en 6 ans. Cette diminution s'explique principalement par un déplacement massif de la population provoqué par les désastres naturels (cinq (5) au total<sup>1</sup>) dont est victime cette commune côtière depuis septembre 2004. De plus, ces désastres ont occasionné de nombreux morts et des personnes disparues.

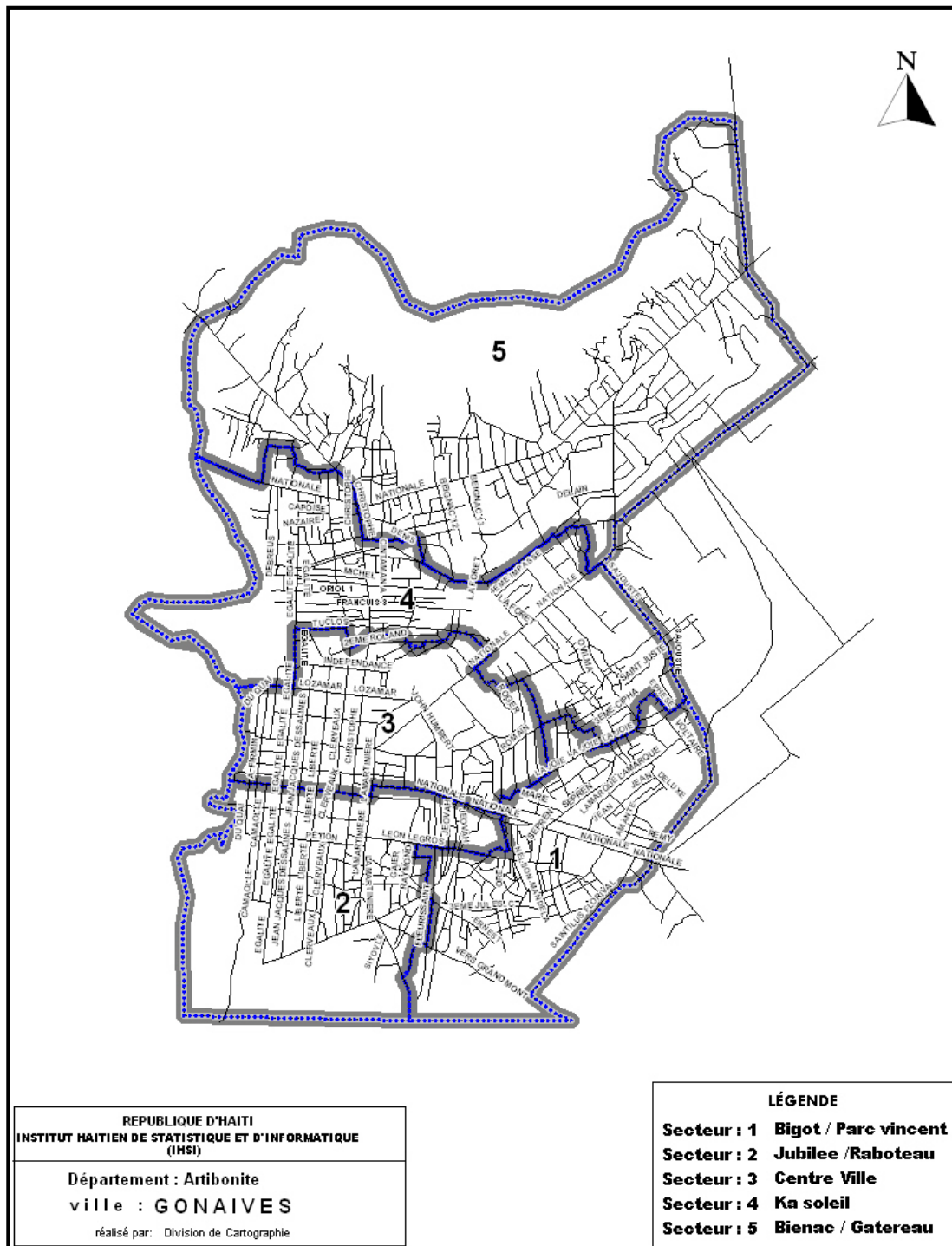
#### **4.1.- Population urbaine**

La population urbaine de la commune a été particulièrement touchée par ces cataclysmes naturels, passant de 158979 habitants en 2003 à 139488 habitants en 2009. Parmi les cinq zones constituant le milieu urbain, le Centre Ville et la zone Ka Soleil ont été les plus affectées : leur population a baissé d'environ 31 % en moyenne pour la période 2003-2009. Par contre la zone de Biénac/Gathereau a vu sa population augmenter de 26 % durant cette même période. Bien que le niveau de vie à Morne Biénac ne soit pas aussi élevé que celles des autres zones, cette dernière semble offrir un refuge idéal aux habitants des autres zones de la ville lors des saisons cycloniques en raison de ses caractéristiques géographiques (zone montagneuse).

---

<sup>1</sup> Jeanne, Fay, Gustav, Hanna, Ike.

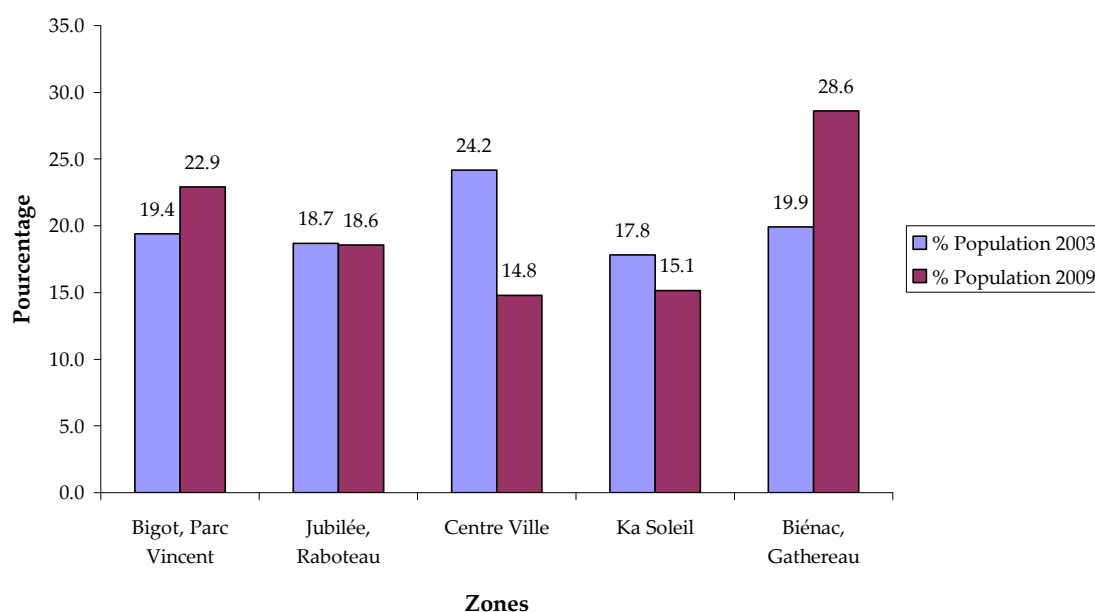
Figure 2 : Carte de la ville des Gonaïves (milieu urbain) suivant les cinq zones principales.



Source : IHSI/Division Cartographique



**Graphe 1: Evolution de la population des cinq zones urbaines de la Commune des Gonaïves**

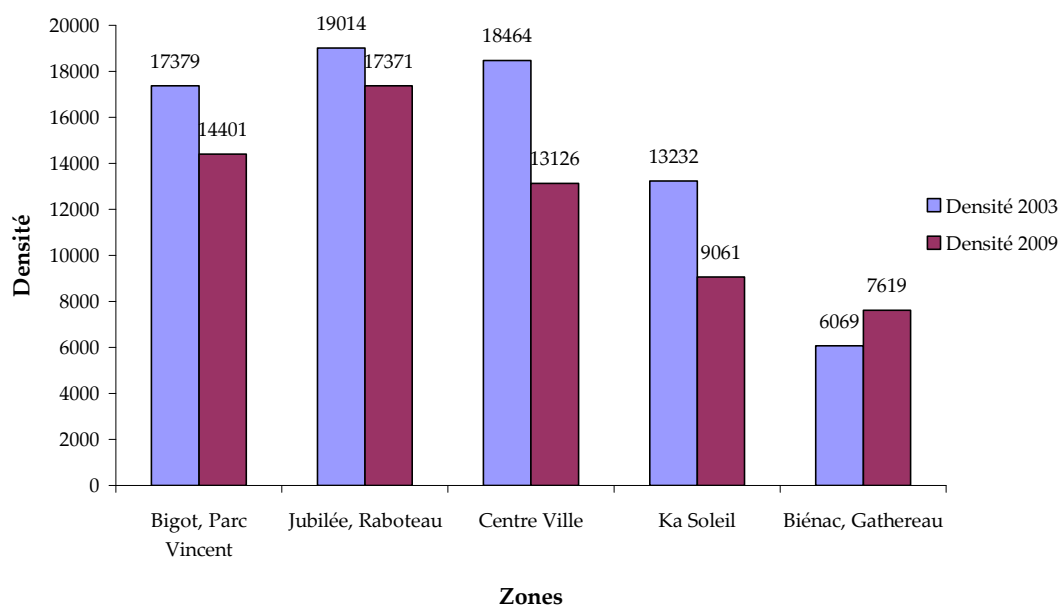


De plus, la baisse du taux d'urbanisation de la commune, passant de 60.28 % à 59.54 % sur cette même période, s'est faite au profit de cette zone, qui contient désormais 28.62 % de la population urbaine et 17.04 % de la population totale des Gonaïves. Tandis qu'en 2003, la majorité des citoyens, soit 24.16 %, vivaient dans le Centre Ville et 14.56 % des gonaïviens habitaient à Bigot/Parc Vincent.

#### **4.1.1- Concentration de la population urbaine**

Les vastes inondations, les dommages causés aux bâtiments occasionnés par le passage des cyclones ainsi que les déplacements de population ont complètement modifié la structure géo spatiale de la commune. En 2003 la zone à forte concentration était le Centre Ville où vivaient 24.2 % de la population urbaine sur 12.5 % du territoire urbain, soit 18464 habitants au km<sup>2</sup>. La zone à faible densité était le morne Biénac où 19.9 % des citoyens vivaient sur 40.6 % du territoire urbain, soit une densité de 6069 habitants au km<sup>2</sup>.

**Graphe 2: Évolution des densités de population des cinq zones urbaines de la commune des Gonaïves**



Par contre en 2009, les zones à forte densité sont maintenant Jubilé/Raboteau et Bigot/Parc Vincent qui comptent respectivement 17371 et 14401 habitants au km<sup>2</sup>. En dépit de l'accroissement de sa population de plus de 26 %, Biénac reste une zone à faible concentration en raison de sa superficie qui vaut, en moyenne, 2.8 fois plus que celles des autres zones de la commune.

#### **4.1.2.- Dimension des ménages en milieu urbain**

Parallèlement à la diminution de la population urbaine de la commune des Gonaïves, on observe une réduction du nombre de ménages en milieu urbain de 46 %. Cette diminution est beaucoup plus marquée dans le Centre Ville et dans la zone Ka Soleil qui accusent respectivement des diminutions de l'ordre de 55.8 % et 60.6 %. Les tableaux 1.1 et 1.2 présentent respectivement la répartition de bâtiments et celle des ménages des cinq zones urbaines de la commune.

**Tableau 1.1 : Répartition des bâtiments des cinq zones urbaines de la commune des Gonaïves en 2003 et 2009.**

Milieu Urbain	2003		2009	
	Bâtiment	% Bâtiment	Bâtiment	% Bâtiment
Bigot, Parc Vincent	5334	20.78	6174	21.18
Jubilée, Raboteau	5349	20.84	5463	18.74
Centre Ville	5112	19.92	4828	16.56
Ka Soleil	4844	18.87	5390	18.49
Biénac, Gathereau	5026	19.58	7296	25.03
Total urbain	25665	100.00	29151	100.00

Source : IHSI, 4eme RGPH du 12 Janvier 2003 /Dénombrement de la Commune des Gonaïves

En dépit des cyclones qui ont endommagé ou détruit les bâtiments de la commune, ces derniers ont augmenté de 13.6 % en milieu urbain sur la période 2003-2009. Pour l'année 2003, 41.6 % des bâtiments construits en milieu urbain appartenaient aux habitants de Bigot/Parc Vincent et de Jubilée/Raboteau.

**Tableau 1.2 : Répartition des ménages des cinq zones urbaines de la commune des Gonaïves en 2003 et 2009.**

Milieu Urbain	2003		2009	
	Ménage	% Ménage	Ménage	% Ménage
Bigot, Parc Vincent	12502	24.16	6429	23.16
Jubilée, Raboteau	9222	17.82	5473	19.71
Centre Ville	9676	18.70	4278	15.41
Ka Soleil	10036	19.39	3956	14.25
Biénac, Gathereau	10313	19.93	7626	27.47
Total urbain	51749	100.00	27762	100.00

Source : IHSI, 4eme RGPH du 12 Janvier 2003 /Dénombrement de la Commune des Gonaïves

Par contre, pour l'année 2009, c'est à Bigot/Parc Vincent et particulièrement à Biénac/Gathereau que se trouve le plus grand nombre de bâtiments construits en milieu urbain, soit 46.2 %. Le nombre moyen de personnes par ménage a cependant augmenté de 70 % en passant de 3.1 personnes à 5.2 personnes.

#### **4.2.- Population Rurale**

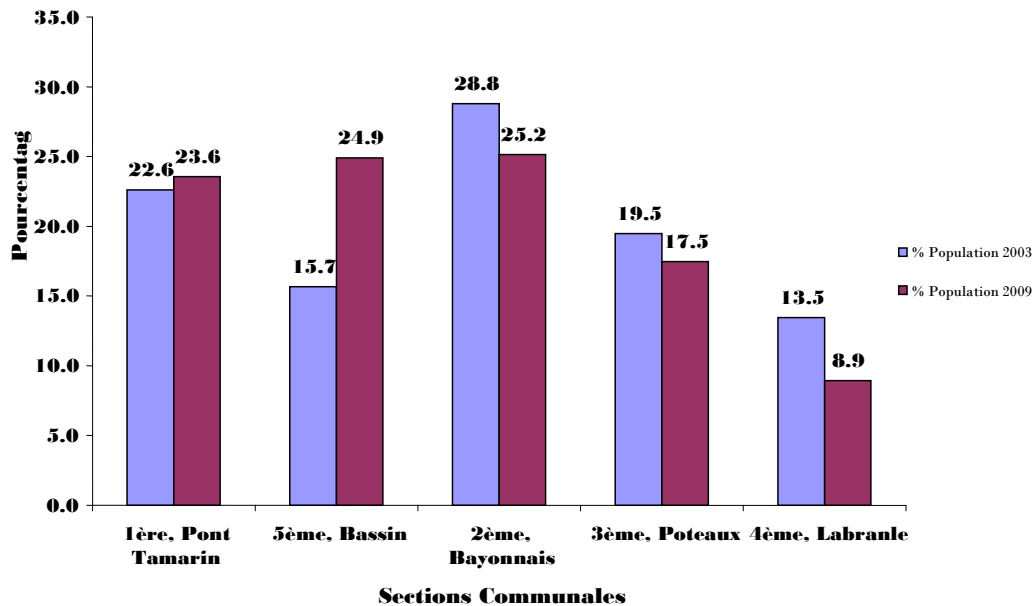
Les intempéries, dont a été victime la commune de Gonaïves, ont bouleversé la structure de la population rurale. En effet, durant la période allant de janvier 2003 à septembre 2009, la population rurale a diminué d'un effectif de 9121 habitants, passant d'un effectif de 104737 habitants en 2003 à 95616 en 2009, soit une baisse de 8.7%. Cette baisse de la population rurale pourrait s'expliquer soit par des pertes en vies

humaines ou bien par des déplacements massifs des habitants vers des endroits moins risqués à l'extérieur de la commune.

Cette déperdition observée au niveau du milieu rural est le résultat des diminutions enregistrées au niveau des sections communales Labranle, Bayonnais et Poteaux, qui accusent respectivement un taux de croissance négatif de 39.4%, 20.2% et 18.2% sur la période 2003-2009.

D'après le graphique # 3, Labranle hébergeait 13.5% de la population rurale en 2003 ; en 2009, seulement 8.9% de cette population y vivent. De même, Bayonnais qui abritait 28.8% de la population rurale, loge à présent 25.2% de cette population. Dans le cas de Poteaux, le pourcentage passe de 19.5% en 2003 à 17.5% en 2009.

Graph 3 : Répartition en pourcentage de la population des sections communales par rapport à la population rurale de la commune en 2003 et 2009

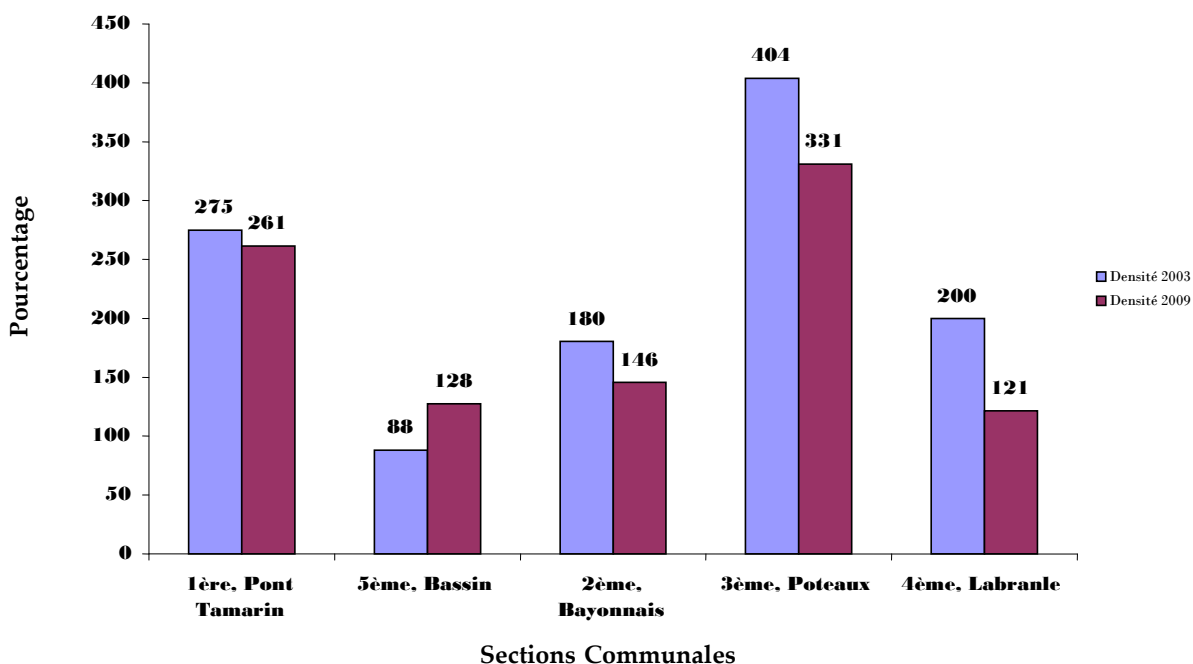


Suivant les constats antérieurs, il semblerait que la section communale de Bassin offre de meilleures possibilités d'accueil (hébergement, sécurité, etc.) aux populations les plus affectées par les désastres. En effet, en 2003, la population de Bassin ne comptait que 16409 habitants, soit 15.7% seulement de la population rurale totale, alors qu'en septembre 2009, après les intempéries, cet effectif est passé à 23800 habitants, soit un pourcentage de 24.9% de la population rurale de la dite commune. Ainsi la population de Bassin a enregistré une augmentation relative de 45% au cours de la période 2003-2009.

#### 4.2.1.- Concentration de la population rurale

La densité de population est un indicateur qui permet de mesurer la concentration d'une population sur un territoire donné. L'analyse de cet indicateur montre, en dépit du fait que la densité de population de la section communale de Poteaux ait diminué au cours de la période (404 habitants au km<sup>2</sup> en 2003 contre 331 habitants au km<sup>2</sup> en 2009), elle demeure la zone du milieu rural à plus forte concentration de population.

Graph 4 : Évolution de la densité de la population rurale de la Commune des Gonaïves durant la période 2003-2009



Les zones à faible densité de population en 2003 étaient Bassin (88 hab/km<sup>2</sup>) et Bayonnais (180 hab/km<sup>2</sup>). En 2009, par contre, c'est Labranle et Bassin qui sont les zones à plus faible concentration de population, regroupant respectivement 121 et 123 habitants au km<sup>2</sup>.

#### 4.2.3.- Bâtiments et ménages.

Pour le milieu rural, les résultats du dénombrement de la Commune des Gonaïves en septembre 2009 montrent que le nombre moyen de logement par bâtiment est de 0.61. En 2003, par contre, cette moyenne avoisinait 0.8 logement par bâtiment. Pour cette même année, le nombre moyen de personnes dénombrées par ménage atteignait 4.4. Cet indicateur a légèrement augmenté pour l'année 2009, passant à 4.7 personnes par ménage.

**Tableau 2.1 : Répartition des bâtiments par section communale en 2003 et 2009.**

Milieu Rural	2003		2009	
	Bâtiments	% Bâtiments	Bâtiments	% Bâtiments
1ère, Pont Tamarin	6,922	23.22	8087	23.8
2ème, Bayonnais	5,445	18.27	5698	16.77
3ème, Poteaux	4,454	14.94	3590	10.57
4ème, Labranle	4,472	15	5791	17.04
5ème, Bassin	8,514	28.56	10811	31.82
Total	29807	100	33977	100

Source : IHSI, RGPH du 12 Janvier 2003 /Dénombrement de la Commune des Gonaïves

Les données présentées dans les tableaux # 2.1 et 2.2 montrent que, la majorité des bâtiments et des ménages dénombrés en 2003 et en 2009 dans le milieu rural se trouvent à Bayonnais.

**Tableau 2.2 : Répartition des ménages par section communale en 2003 et 2009.**

Milieu Rural	2003		2009	
	Ménages	% Ménages	Ménages	% Ménages
1ère, Pont Tamarin	5250	22.2	4777	23.25
2ème, Bayonnais	6880	29.1	5600	27.26
3ème, Poteaux	4577	19.3	3652	17.78
4ème, Labranle	3515	14.8	1941	9.45
5ème, Bassin	3453	14.6	4572	22.26
Total	23675	100	20542	100

Source : IHSI, RGPH du 12 Janvier 2003 /Dénombrement de la Commune des Gonaïves

Par contre, si en 2003, les sections communales Labranle et Bassin présentaient les plus faibles proportions de bâtiments (respectivement 14.9% et 15%) et de ménages (respectivement 14.8% et 14.6%), en 2009, Labranle affiche une proportion encore plus faible de bâtiments (10.6%) et de ménages (9.4%).

## 5.- CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

### 5.1.- Structure par âge et sexe.

L'âge et le sexe représentent deux variables démographiques fondamentales qui sont ordinairement prises en compte dans l'analyse de toutes les caractéristiques d'une population. La structure par âge et sexe d'une population, à un moment donné, est la résultante des choix temporels des individus en matière de procréation, de la fréquence des décès et de l'intensité des flux migratoires. La prise en compte de ces deux caractéristiques démographiques dans la planification du développement économique et social constitue une démarche rationnelle conditionnant l'impact réel des projets de développement sur la population cible.

**Tableau # 3. Répartition de la population totale de la commune de Gonaïves par sexe et groupe d'âges en 2009**

Groupe d'âges	Deux Sexes	Homme	Femme	Pourcentage (%)		
				Deux Sexes	Homme	Femme
0-4	21898	10730	11168	9.30	9.81	8.86
5-9	23415	11430	11985	9.94	10.45	9.51
10-14	27988	13352	14636	11.89	12.21	11.62
15-19	31349	14506	16843	13.32	13.27	13.37
20-24	29881	14015	15866	12.69	12.82	12.59
25-29	24342	10360	13982	10.34	9.47	11.1
30-34	18065	8982	9083	7.67	8.21	7.21
35-39	13786	6262	7524	5.85	5.73	5.97
40-44	11312	5349	5963	4.80	4.89	4.73
45-49	9005	4153	4852	3.82	3.8	3.85
50-54	7406	3464	3942	3.14	3.17	3.13
55-59	4064	1867	2197	1.72	1.71	1.74
60-64	5440	1733	3707	2.31	1.58	2.94
65-69	2357	991	1366	1.00	0.91	1.08
70-74	2196	963	1233	0.93	0.88	0.98
75-79	1140	466	674	0.48	0.43	0.53
80-84	937	385	552	0.39	0.35	0.44
85-89	355	158	197	0.15	0.14	0.16
90-94	220	95	125	0.09	0.09	0.1
95-99	129	72	57	0.05	0.07	0.05
100-104	33	11	22	0.01	0.01	0.02
105-110	10	2	8	0.01	0	0.01
110+	12	4	8	0.01	0	0.01

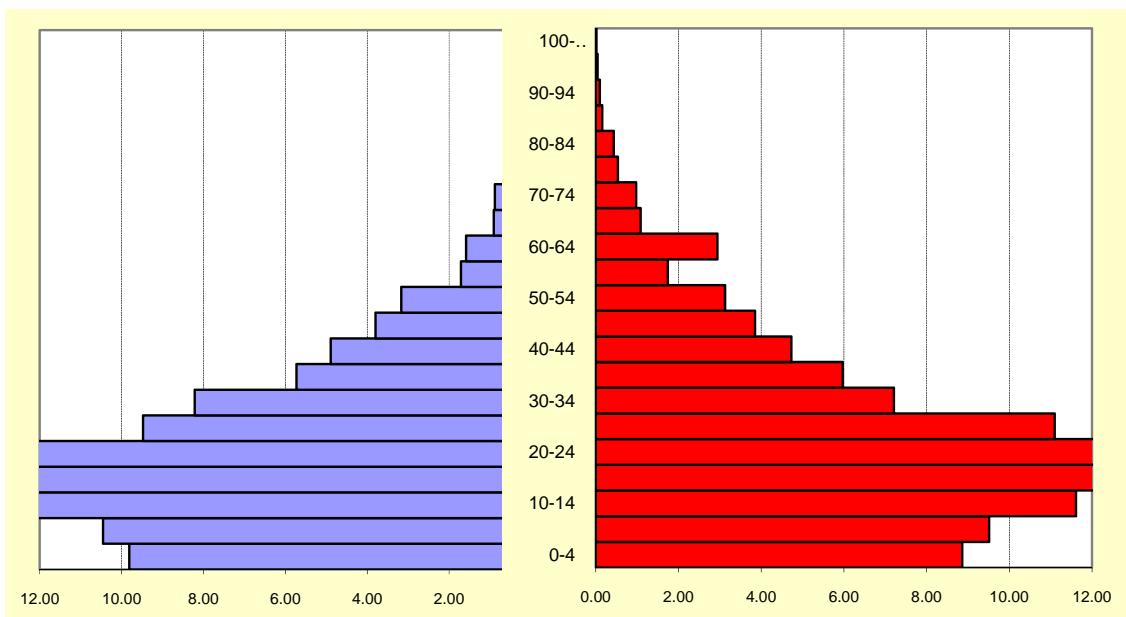
Total	235340	109350	125990	100	100	100
-------	--------	--------	--------	-----	-----	-----

Source : IHSI, Dénombrement de la Commune des Gonaïves

## 5.2.- Pyramide des âges.

La pyramide des âges est la représentation graphique de la structure par âge et sexe d'une population. Le graphique # 5 représente la pyramide des âges de la population de la commune des Gonaïves en Septembre 2009.

**Graphique 5 : Pyramide des âges de la population de la Commune des Gonaïves en Septembre 2009**



Cette pyramide présente une base assez large et un sommet effilé, caractérisant la situation typique des pays sous-développés. De plus, elle est dissymétrique, ce qui témoigne de la différence dans la durée de vie moyenne des femmes et celle des hommes (les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes). La base qui s'agrandit illustre une forte proportion d'adolescents et de jeunes adultes dans la commune (environ 57,2% des gonaïviens ont moins de 25 ans), laquelle situation caractérise une fécondité élevée.

Cette pyramide laisse également présager une très forte mortalité des personnes âgées de 35 ans et plus et des enfants de 0-4 ans en raison des creux (rentrants) observés au niveau de ces différents groupes d'âges. Cette situation peut s'expliquer par l'effet des nombreuses tempêtes tropicales et ouragans (Jeanne, Fay, Gustave, Hanna et Ike)



qui ont ravagé cette contrée depuis 2004, occasionnant de nombreux déplacements, des morts et de personnes sinistrées. La population de cette commune a enregistré une baisse de 10.76% en valeur relative (263716 habitants en 2003 contre 235340 habitants en 2009), baisse significative due principalement à ces intempéries.

### 5.3.-Rapport de dépendance.

La relation de dépendance en fonction de l'âge est le rapport entre des personnes se trouvant dans l'incapacité de participer dans le processus de production des biens et des services, en raison de leur jeunesse (population de moins de 15 ans) ou de leur vieillesse (population âgée de 65 ans et plus), et celles qui sont en mesure d'y prendre part (population de 15-64 ans). Cet indicateur est susceptible d'être affecté par l'effet de structure, compte tenu du fait qu'il existe une différentielle de croissance entre la vitesse avec laquelle les naissances vivantes intègrent la composition de la structure par âge et sexe de la population en cause, et le caractère lent des flux de sortie pour cause de décès. Le rapport de dépendance en fonction de l'âge peut être décomposé en deux autres indicateurs. Le premier exprime la dépendance pour cause de jeunesse (I.D.C.J)<sup>2</sup> et le second représente la fréquence des vieux de 65 ans et plus dans la population d'âge actif (I.D.C.V)<sup>3</sup>.

**Tableau3 : Indice de dépendance démographique selon le sexe en septembre 2009**

Indice de dépendance démographique	Commune des Gonaïves		
	Deux sexes	Masculin	Féminin
I.D.D	52	54	50
I.D.C.J	47	50	45
I.D.C.V	5	4	5

Source : IHSI/Dénombrement de la Commune des Gonaïves, septembre 2009

Dans l'ensemble de la commune des Gonaïves, on dénombre 52 personnes à charge ou dépendantes pour 100 personnes en âge de travailler. La dépendance pour cause de jeunesse est estimée à 47 pour 100 personnes en âge de travailler, ce qui décèle l'importance des personnes dépendantes pour cause de jeunesse et cet indicateur traduit, du même coup, le niveau assez élevé de la fécondité dans cette commune. Par contre, on y dénombre 5 personnes à charge pour cause de vieillesse pour 100 individus économiquement actifs. Il faut signaler que les personnes à charge sont, en général, en plus forte proportion chez les hommes (54 hommes contre 50 femmes pour chaque 100 personnes actives). Ceci est dû essentiellement au surplus d'hommes dépendants pour cause de jeunesse (50 hommes contre 45 femmes pour 100 personnes actives). Par contre les pourcentages de personnes dépendantes pour cause de vieillesse sont quasiment similaires pour les deux sexes (4 hommes contre 5 femmes pour chaque 100 personnes économiquement actives).

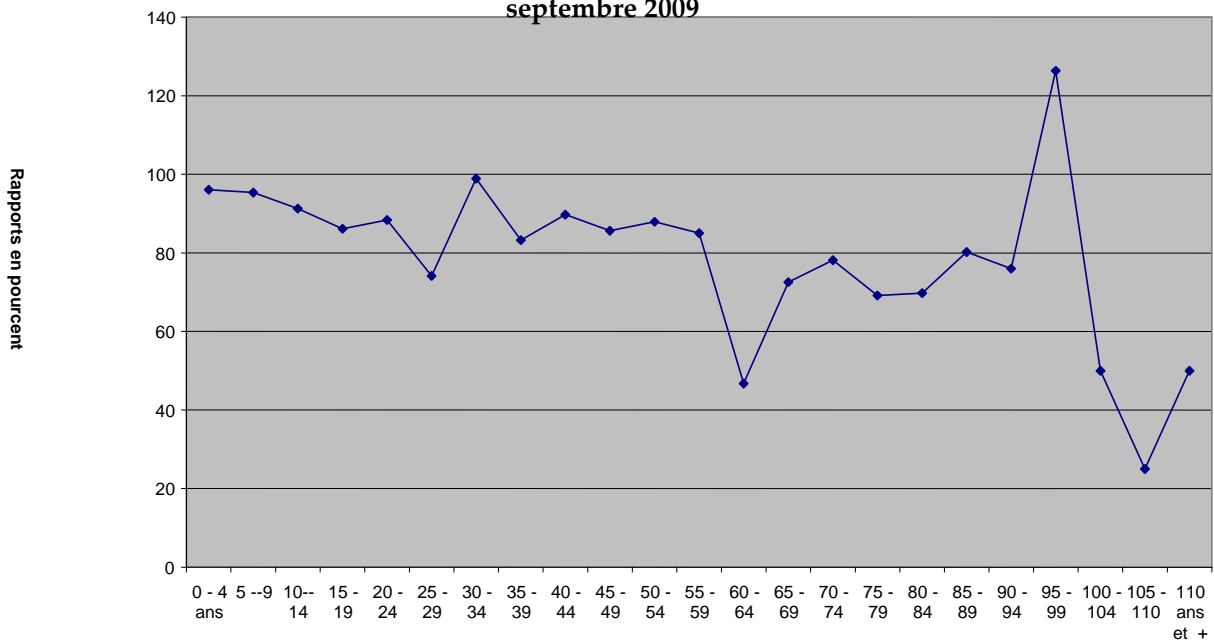
### 5.4.- Rapport de masculinité

<sup>2</sup> Indice de dépendance pour cause de jeunesse.

<sup>3</sup> Indice de dépendance pour cause de vieillesse.

Le rapport de masculinité exprime le nombre d'hommes par 100 femmes. La quasi-totalité des points de la courbe de masculinité, relative à la population de la commune des Gonaïves dénombrée en Septembre 2009, est positionnée en dessous de la droite horizontale graduée 100, traduisant ainsi la supériorité numérique de la population féminine dans presque toutes les tranches d'âges considérées.

**Graphe 6 : Courbe de masculinité de la population de la commune des Gonaïves en septembre 2009**



Source: Dénombrement de la commune des Gonaïves en septembre 2009

La seule tranche d'âge dans laquelle la prédominance de la population masculine est observée est celle de 95-99 ans.

### 5.5.- Age moyen et âge médian

La moyenne est un indice synthétique ou résumé. L'âge médian d'une population est l'âge qui partage en deux l'effectif total de cette population de manière telle qu'il y ait 50 % de personnes plus jeunes et 50 % plus vieilles. Cet indicateur est utilisé pour décrire la jeunesse ou la vieillesse d'une population. En regard aux âges moyen et médian, la structure d'âge de la population masculine de la commune des Gonaïves est plus jeune que celle de l'autre sexe.

**Tableau 4 : Ages moyen et médian de la commune des Gonaïves en septembre 2009**

Age	Deux sexes	Masculin	Féminin
Age moyen	32	31	32
Age Médian	22	22	23

Source : IHSI/Dénombrement de la Commune des Gonaïves, septembre 2009

Par référence à l'âge médian, cette commune est dotée d'une structure d'âge intermédiaire, c'est-à-dire, ni trop jeune ni trop vieille.

### 5.6.- Structure par grand groupe d'âges et sexe.

La structure par grand groupe d'âges et sexe est obtenue en rapportant l'effectif de la population d'un grand groupe d'âges quelconque à l'effectif total des deux sexes dénombré dans le cadre de l'opération statistique portant sur le dénombrement de la commune des Gonaïves en septembre 2009. L'observation de la structure par grand groupe d'âge permet de déceler le profil jeune de la population totale de la commune considérée. En effet, les enfants des deux sexes de 0 à 14 ans représentent 31 % du total de la population dénombrée au niveau de la dite commune. Les adultes, tout sexe confondu, âgés entre 15 à 64 ans, absorbent 66 % et les vieux du troisième âge représentent seulement 3 %.

**Tableau 5 : Structure par grand groupe d'âges et sexe de la population totale de la commune des Gonaïves en septembre 2009**

Groupe d'âge	Total		Homme		Femme	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-14	73301	31	35512	15	37789	16
15-64	154650	66	70691	30	83959	36
65 et +	7389	3	3147	1	4242	2
Total	235340	100	109350	46	125990	54

Source : IHSI/Dénombrement de la Commune des Gonaïves, septembre 2009

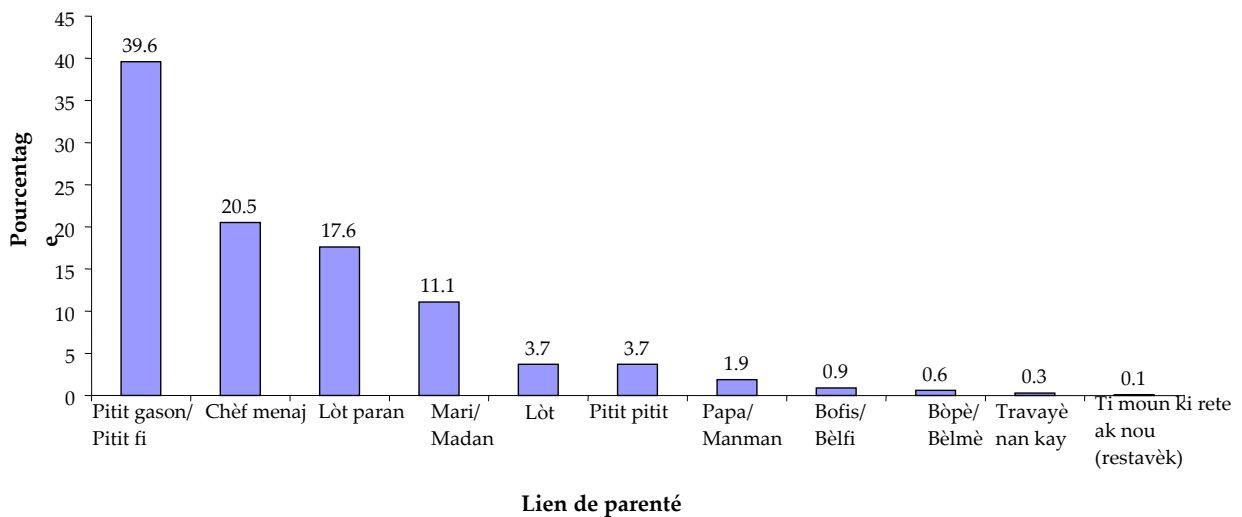
Les garçons de moins de 15 ans représentent 15 % de la population totale des deux sexes. Les adultes du même sexe de 15 à 64 ans absorbent 30 % et les vieux de 65 ans et plus représentent seulement 1 %. Les enfants de sexe féminin absorbent 16 %, les adultes de 15 à 64 ans 36 % et les vieux du troisième âge 2 %. Il convient de faire remarquer la supériorité numérique de la population féminine (54 %) comparée à celle de l'autre sexe (46 %).

### 5.7.- Lien de parenté avec le chef de ménage

Le graphique qui suit donne la répartition de la population de la Commune des Gonaïves selon le lien de parenté avec le chef de ménage. D'après les résultats du dénombrement daté de septembre 2009, la descendance directe (filles et fils) des chefs de ménage prédomine en absorbant environ 40% du total des personnes résidant dans le ménage. Cet état de fait peut être expliqué surtout par la structure jeune de la population de la Commune des Gonaïves.

Les chefs de ménages occupent pour leur part à peu près 21% de la population totale de la dite commune, tandis que les autres parents du chef de ménage totalisent 17.6%.

**Graphe 7 : Répartition de la population totale de la Commune des Gonaïves selon le lien de parenté avec le chef de ménage en octobre 2009**



Les résultats du dénombrement de la commune considérée révèlent que 11% de la population gonaïvienne entretiennent avec le chef de ménage une relation de type époux/épouse.

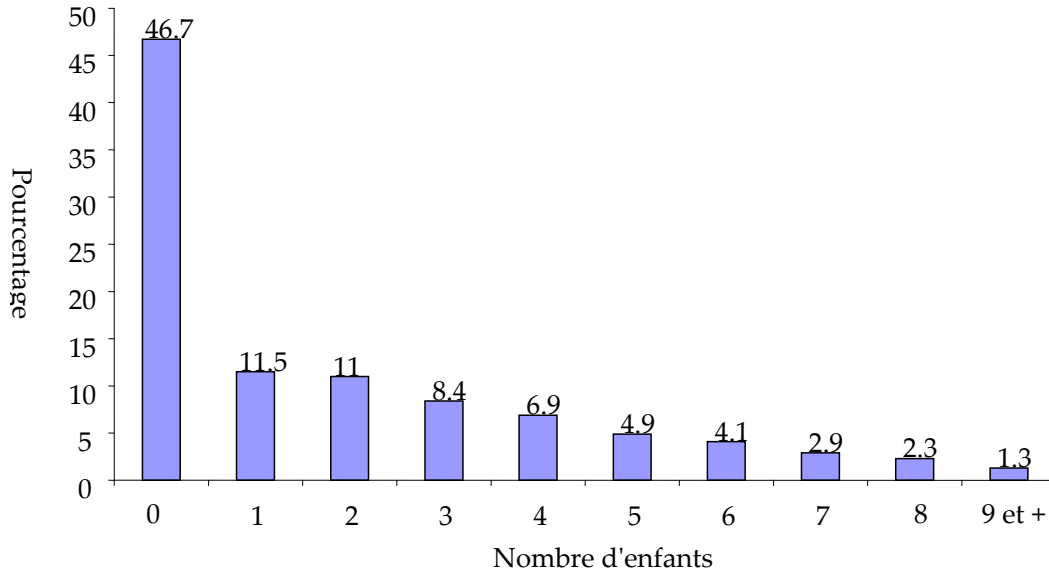
Certains chefs de ménages ont la chance de vivre avec leurs progénitures de première génération (petits fils et petites filles). Ces dernières totalisent environ 4% de la population dénombrée. Les pères et mères des chefs de ménage ne dépassent pas 2% du total. Ceux qui entretiennent des liens de type « autres » avec le chef de ménage représentent 3.7% de l'ensemble.

Les autres catégories sont faiblement représentées, soient : beaux pères et belles mères (0.58%), beaux fils et belles filles (0.88%), ceux qui travaillent dans le ménage (0.26%) et les domestiques (0.14%).

### **5.8.- Nombre d'enfants de la population féminine de 13 ans et plus.**

La plus grande proportion de la population féminine de 13 ans et plus de la Commune des Gonaïves, soit 47%, n'ont pas encore eu d'enfants. Cet état de fait peut être expliqué par la prédominance des célibataires dans la population féminine. Le nombre moyen d'enfants par femme de 13 ans et plus est estimé à 3,5 enfants.

**Graphique 8 : Répartition de la population féminine de 13 ans et plus de la Commune des Gonaïves selon le nombre d'enfants en Septembre 2009**



L'observation du graphique ci-dessus montre que les femmes ayant un seul enfant représentent 11.5% de la population féminine de 13 ans et plus. Sur chaque 100 femmes de la même tranche d'âge dénombrées en septembre 2009, 11% ont deux enfants, environ 9% en ont trois et à peu près 7% en ont quatre. Environ 15.5% de femmes de 13 ans et plus ont cinq enfants et plus. Ce cas de figure démontre que les familles gonaïviennes sont, pour le moins, peu nombreuses.

### **5.9.- Possession de l'acte de naissance**

Il est important que tout individu ait un acte de naissance et qu'il l'ait en permanence à sa disposition. De ce fait, il s'avère nécessaire de répertorier le nombre de personnes qui jouissent de ce droit.

Le dénombrement de la commune des Gonaïves réalisé en Septembre 2009 permet d'estimer le pourcentage de personnes dans la population de la commune qui possèdent un acte de naissance. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 6 : Possession d'un acte de naissance**

Possession d'un acte de naissance	Effectif	%
Total	235340	100.00
Oui	226546	96.26
Non	8794	3.74

Source : IHSI/Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Lors de cette opération, 96.3% de personnes ont déclaré avoir possédé un acte de naissance. Par contre, seulement 3.74% ont déclaré n'en avoir jamais eu.

### 5.10.- Perte de l'acte de naissance

Le dénombrement permet aussi de constater que, lors du dernier désastre survenu dans la Commune des Gonaïves en 2008, 28.9% de la population de cette commune ont perdu leur acte de naissance ; ce qui se traduit clairement dans le tableau qui suit :

**Tableau 7 : Perte d'un acte de naissance**

Perte d'un acte de naissance	Effectif	%
Oui	67994	28.89
Non	167346	71.11
Total	235340	100.00

Source : IHSI/Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

En considérant uniquement les personnes ayant possédé un acte de naissance, on constate que 3.7% de la population n'est pas concerné par cette situation. Sur le total des 226546 personnes ayant possédé l'acte de naissance, on voit que 67994 l'ont perdu lors du dernier désastre survenu aux Gonaïves en 2008, soit 30% des personnes ayant possédé un acte de naissance comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 8 : Perte d'un acte de naissance**

Perte d'un acte de naissance	Effectif	%
Oui	67994	30.01
Non	158552	69.99
Total	226546	100.00

Source : IHSI/Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

### 5.11.- Réimpression de l'acte de naissance

Le dénombrement permet de plus de voir le nombre de personnes ayant refait leur acte de naissance. Lors de cette opération, 9.20% de la population de la Commune des Gonaïves ont déclaré avoir refait leur acte de naissance, ce que traduit le tableau suivant :

**Tableau 9 : Dénombrement des personnes ayant refait leur acte de naissance**

Personne ayant refait leur acte de naissance	Effectif	%
Oui	21657	9.20
Non	213683	90.80
Total	235340	100.00

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Toutefois, 69% de la population de la Commune des Gonaïves n'ont pas eu à refaire leur acte de naissance vu que ces personnes ne l'avaient pas perdu. Une analyse plus pertinente consiste à rapprocher les personnes ayant refait leur acte de naissance avec celles qui l'ont perdu; ce qui est présenté dans le tableau suivant :

**Tableau 10 : Dénombrement des personnes ayant refait leur acte de naissance parmi ceux l'ayant perdu lors du désastre**

Personnes ayant refait leur acte de naissance	Effectif	%
Oui	21657	31.85
Non	46337	68.15
Total personnes ayant perdu l'acte	67994	100.00

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Parmi les 67994 personnes ayant perdu leur acte de naissance, 21657 l'ont refait, ce qui fait un pourcentage de 31,85%. Il serait intéressant de déterminer les facteurs explicatifs de ce faible pourcentage.

## 6.- ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'activité économique est généralement liée à la production et à la consommation de biens et de services. Ces deux fonctions sont attribuées à la population économiquement active. Elle est composée des individus ayant exercé effectivement une activité économique au cours de la période de référence et ceux se trouvant en situation de chômage. Le dénombrement de la population de la commune des Gonaïves, réalisé en Septembre 2009, a permis de décrire la situation économique des personnes de 15 ans et plus de cette commune.

### 6.1.- Population en âge de travailler

La population en âge de travailler, c'est-à-dire celle de 15 ans et plus de la commune des Gonaïves, est évaluée à 162039 personnes, soit 68.8% de la population totale. Elle est composée de 45.6% d'hommes et de 54.4% de femmes.

Cette population en âge de travailler est subdivisée en deux grandes catégories : les actifs d'une part, et les inactifs d'autre part. Ces catégories sont représentées dans le tableau suivant :

**Tableau 11 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité économique**

Population de 15 ans et plus	Deux sexes		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pop Active	69705	43.0	36419	49.3	33286	37.7
Pop Inactive	92334	57.0	37419	50.7	54915	62.3
Total	162039	100	73838	100	88201	100.0

Source : IHSI Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

### 6.2.- La population active

La population active regroupe les personnes en âge de travailler qui sont disponibles pour la production de biens et de services. Elle est généralement mesurée par le taux net d'activité qui est obtenu en rapportant l'effectif de la population active à celle en âge de travailler. Cet indicateur est estimé à 43% pour la commune des Gonaïves en septembre 2009. Une analyse par sexe montre que le taux d'activité des hommes s'élève à 49.3% et celui des femmes à 37.7%

La population active est répartie en deux (2) groupes : les actifs occupés et les chômeurs. Leur poids dans la population active permet de calculer les deux indicateurs les plus pertinents dans la mesure de l'activité économique : les taux d'occupation et de chômage. Le taux d'occupation est calculé en rapportant l'effectif de la population ayant effectivement exercé une activité économique durant la période de référence à la



population en age de travailler. Celui du chômage est

**Tableau 12 : Répartition de la population active par sexe selon le type d'occupation**

Population Active	Homme			Femme			Deux sexes		
	Effectif	Poids	%	Effectif	Poids	%	Effectif	Poids	%
Actifs Occupés	28608	57.8	78.6	20906	42.2	62.8	49514	100	71.0
Chômeurs	7811	38.7	21.4	12380	61.3	37.2	20191	100	29.0
Total	36419	52.2	100.0	33286	47.8	100.0	69705	100	100.0

Source : Dénombrement de la population de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Le taux d'occupation de la population de la commune est estimé à 30.6%. Une analyse par sexe montre que le taux d'occupation des hommes s'élève à 38.7% et celui des femmes à seulement 23.7%.

Par ailleurs, les actifs occupés, dans le cadre de cette étude, se divisent en deux sous-groupes : les actifs occupés qui travaillent effectivement et ceux qui, momentanément ne travaillent pas, au cours de la période de référence.

**Tableau 12a : Répartition des actifs occupés par sexe selon le statut d'occupation**

Actifs Occupés	Homme			Femme			Deux sexes		
	Effectif	Poids	%	Effectif	Poids	%	Effectif	Poids	%
Total	28608	57.8	100	20906	42.2	100	49514	100	100
Travaillent effectivement	25785	59.2	90.1	17784	40.8	85.1	43569	100	88.0
Momentanément ne travaillent pas	2823	47.5	9.9	3122	52.5	14.9	5945	100	12.0

Source : Dénombrement de la population de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

En effet, en analysant les actifs occupés, environ 90% travaillent effectivement durant la période de référence. De cette catégorie on retrouve 58% d'hommes et 42% de femmes. Par contre les 10% restant sont des individus qui ont un emploi, mais pour une raison quelconque (congé, maladie, désastre, etc), ne travaillent pas au cours de la période. Les femmes sont plus représentées (52.5%) que les hommes (47.5%). dans ce sous-groupe..

Le taux de chômage dans la commune est évalué à 29%. Il convient de souligner que la majorité des chômeurs sont des femmes. Leur poids s'élève à 61.3%. de l'ensemble des chômeurs et à 37,2% dans la population active féminine

On retrouve, parmi les chômeurs, ceux qui cherchent du travail mais ont déjà une certaine expérience du marché, ceux qui cherchent du travail pour la première fois

(, les primo demandeurs) et les chômeurs découragés. Ces trois groupes représentent respectivement 27.68%, 59.58 et 12.74% de la population des chômeurs. Le tableau qui suit permet d'analyser les différents types de chômeurs enregistrés dans la commune des Gonaïves :

**Tableau 13 : Répartition des chômeurs par sexe selon le type de chômage**

Type de chômeurs	Homme			Femme			Deux sexes		
	Effectif	Poids	%	Effectif	Poids	%	Effectif	Poids	%
Ont déjà Travaillé	2098	37.54	26.86	3490	62.46	28.19	5588	100	27.68
Recherche Emploi pour la 1ère fois	4565	37.95	58.44	7465	62.05	60.30	12030	100	59.58
Découragés	1148	44.62	14.70	1425	55.38	11.51	2573	100	12.74
Total	7811	38.69	100.00	12380	61.31	100.00	20191	100	100.00

Source : Dénombrement de la population de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Il convient de remarquer la prédominance numérique des femmes dans la catégorie des chômeurs (61.3%). En effet, on les retrouve majoritairement parmi les personnes qui recherchent un emploi mais qui ont déjà travaillé (62.5%) et parmi celles qui recherchent du travail pour la 1ère fois (62%).

### 6.3.- La population inactive

La population inactive regroupe l'ensemble des individus de 15 ans et plus qui ne participent pas au processus de production de biens et de services marchands et non-marchands. Elle représente environ 57% de la population totale de 15 ans et plus de la commune des Gonaïves en septembre 2009. Une analyse de genre montre que le taux d'activité des hommes s'élève à 50.7% et celui des femmes à 62.3% (Tableau 1)

La population inactive est composée d'élèves/étudiants, de retraités, des personnes qui s'occupent des travaux domestiques, des invalides et autres. Leurs poids dans la population inactive sont différents selon le sexe.

**Tableau 14 : Répartition de la population inactive par sexe selon le type d'occupation**

Population Inactive	Homme			Femme			Deux sexes		
	Effectif	Poids	%	Effectif	Poids	%	Effectif	Poids	%
Etudiants	21431	50.4	57.2	21064	49.6	38.36	42495	100	46.0
Retraités	754	20.9	2.02	2845	79.1	5.2	3599	100	3.9

s'occupent de la maison	560	5.0	1.50	10602	95.0	19.31	11162	100	12.1
Invalides	1641	35.79	4.4	2944	64.2	5.4	4585	100	5.0
Autres	13033	42.74	34.9	17460	57.3	31.8	30493	100	33..0
Total	37419	40.5	100.0	54915	59.5	100.0	92334	100	100

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

La population inactive est surtout composée d'étudiants/élèves (46%) et de personnes s'occupant uniquement de la maison (12%). D'autre part, elle regroupe majoritairement des femmes (59.5%). Ce constat peut être expliqué par le fait que 95% des personnes qui s'occupent des foyers sont des femmes. La seule modalité de la population inactive où l'on observe la prédominance numérique des hommes est celle des élèves/étudiants (50.4%).



Total	27762	100	3133	11.3	9569	34.5	6863	24.7	8197	29.5
Bigot/Parc Vincent	6429	23.2	675	2.4	2973	10.7	1709	6.2	1072	3.9
Jubilée/Raboteau	5473	19.7	925	3.3	1768	6.4	1334	4.8	1446	5.2
Centre Ville	4278	15.4	647	2.3	1761	6.3	1327	4.8	543	2.0
Ka Soleil	3956	14.2	307	1.1	1485	5.4	1462	5.3	702	2.5
Biénac/Gathereau	7626	27.5	579	2.1	1582	5.7	1031	3.7	4434	16.0

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

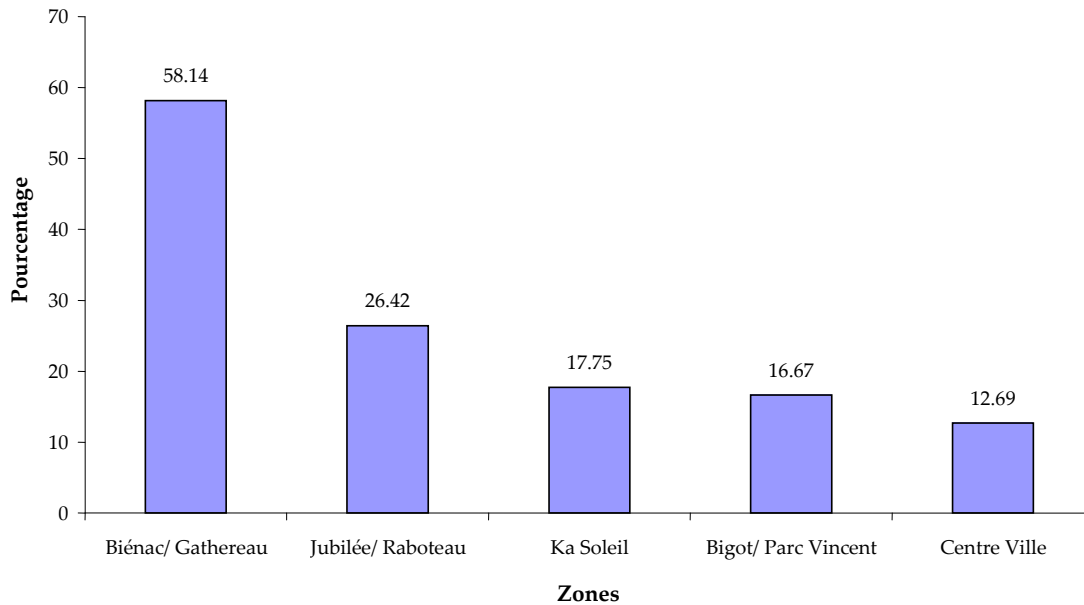
Le tableau 16 permet de constater que les logements qui ont subi de très graves dommages sont majoritairement localisés à Jubilée/Raboteau et représentent 3.3%. Par contre les zones Biénac/Gathereau et Ka Soleil sont celles qui totalisent le plus faible pourcentage de logements gravement endommagés, respectivement 2.1% et 1.1%.

En ce qui concerne les logements gravement endommagés la zone Bigot/Parc Vincent est la plus touchée avec un pourcentage de 10.7%. Les zones Ka Soleil et Biénac/Gathereau sont celles qui comptent le moins de logements gravement endommagés, respectivement 5.3% et 5.7%.

La zone Biénac/Gathereau est celle qui a été la moins touchée par les cyclones puisqu'elle compte le plus faible pourcentage de logements ayant subis de léger dommage (3.7%) et le plus fort pourcentage de logements n'ayant subi aucun dommage (16.0%).

Il est à noter que, parmi les logements localisés dans la zone de Biénac/Gathereau, 58% d'entre eux n'ont subi aucun dommage. Parmi ceux situés dans la zone Jubilée/Raboteau, 26.4% n'ont subi aucun dommage.

**Grphe 9 : Pourcentage de logements n'ayant subi aucun dommage dans les différentes zones du milieu urbain**



A Ka Soleil, à Bigot/Parc Vincent et le Centre Ville, les proportions de logements qui n'ont subi aucun dommage sont assez faiblement représentés, respectivement 17.7%, 16.7% et 12.7%.

## 7.2.- Dommages enregistrés en milieu rural

Le milieu rural est globalement moins touché que le milieu urbain. En moyenne, 43% des logements ruraux n'ont subi aucun dommage contre seulement 30% environ en milieu urbain. Le milieu rural de la commune des Gonaïves est composé de cinq (5) sections communales : Pont Tamarin, Bayonnais, Poteaux, Labranle et Bassin, qui regroupent respectivement 23.2%, 27.3%, 17.8%, 9.4.5% et 22.3% des logements en milieu rural. Cette observation est illustrée à partir du tableau suivant :

**Tableau 17 : Répartition des dommages subis par les logements en milieu rural selon les sections communales**

Section communale	Total Logement		Dommages subis							
			Très grave		Grave		Léger		Aucun dommage	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Total	20542	100	2175	10.6	5570	27.1	3948	19.2	8849	43.1

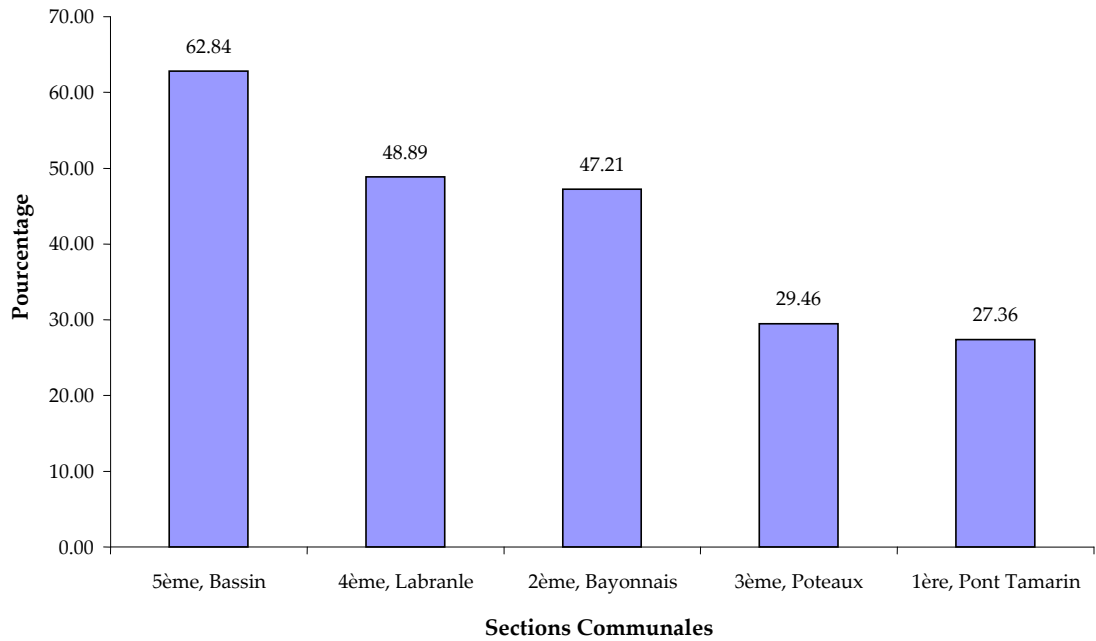
Pont Tamarin	4777	23.2	730	3.5	1789	8.7	951	4.6	1307	6.4
Bayonnais	5600	27.3	529	2.6	1494	7.3	933	4.5	2644	12.9
Poteaux	3652	17.8	413	2.0	1005	4.9	1158	5.6	1076	5.2
Labranle	1941	9.4	279	1.4	489	2.4	224	1.1	949	4.6
Bassin	4572	22.3	224	1.1	793	3.9	682	3.3	2873	14.0

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Le tableau 17 montre la section communale Pont tamarin est celle qui a été la plus touchée par les cataclysmes naturels. En effet cette section compte le plus fort pourcentage de logements gravement et très gravement endommagés, soit respectivement 3.5% et 8.7%. Ces pourcentages sont moindres dans les sections communales Labranle et Bassin où l'on a recensé respectivement 1.4% et 1.1 % de logements très gravement endommagés ; les proportions de logements gravement endommagés sont respectivement 2.4% et 3.9% pour ces deux sections.

Les logements qui ont subi de légers dommages sont majoritairement localisés à Poteaux. En effet, 5.6% des logements recensés en milieu rural sont localisés dans cette section communale. Pour les autres sections communales, les pourcentages estimés sont: Pont Tamarin (4.6%), Bayonnais (4.5%), Bassin (3.3%) et Labranle (1.1%).

En considérant le milieu rural, la section communale Bassin paraît être la moins touchée par les catastrophes survenues dans la commune. En effet elle compte la plus forte proportion de logements n'ayant subi aucun dommage dans le total des logements situés en milieu rural (14%). De plus, 62.8% de l'ensemble des logements de cette section n'ont subi aucun dommage.

**Grphe 10 : Pourcentage de logements n'ayant subi aucun dommage en milieu rural**

Les sections communales Pont Tamarin et Poteaux ont été les moins épargnées avec un pourcentage de moins de 30% de leurs logements n'ayant subi aucun dommage. D'autre part, les sections communales Labranle (48.9%) et Bayonnais (47.2%) ont subi des dommages approximativement dans la même proportion.



## 8.- DISPONIBILITE DE SERVICES DE BASE

Les services de base sont indispensables à l'existence humaine. Leur carence est de nature à susciter un impact négatif sur le bien-être d'une société. Après le désastre survenu dans la Commune des Gonaïves en 2008, il s'est avéré nécessaire de procéder à une évaluation de la disponibilité des services de base afin d'orienter les instances de décision dans l'adoption de stratégies pouvant améliorer la qualité de ces services.

### 8.1.- Service de distribution d'eau

L'eau est un élément indispensable à l'existence humaine. Elle constitue, de manière incontestable, la meilleure boisson. Elle entre dans la cuisson des aliments et dans le nettoyage des vêtements. Sa rareté pourrait engendrer de graves problèmes à la survie de l'homme.

#### 8.1.1.- Service de distribution d'eau dans la commune

Le dénombrement de la commune des Gonaïves réalisé en Septembre 2009 permet d'évaluer le degré d'accès de la population au service en eau et à quel niveau le milieu urbain et le milieu rural jouissent de ce service. Lors de cette opération, on a constaté que 86% des logements n'ont aucun service de distribution d'eau alors que 13.3% des logements en ont un dans la cour et 0.7% en a un à l'intérieur du logement.

Une analyse plus poussée montre que les logements du milieu rural sont ceux ayant le moins accès à ce service. En effet, 39.4% des logements dans le milieu rural n'ont aucun service de distribution d'eau tandis que 3% en ont un dans la cour et un très faible 0.1% en ont un à l'intérieur du logement. Le scénario dans le milieu urbain n'est pas trop différent vu que 46.6% des logements dans ce milieu n'ont pas de service d'eau disponible alors que 10.3% ont un service d'eau disponible dans la cour et un faible 0.6% en ont à l'intérieur du logement. Le tableau qui suit montre tout cela en détail :

**Tableau 18 : Répartition des services de distribution d'eau dans la commune des Gonaïves selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Ensemble	Disponibilité du service		Service non disponible
		A l'intérieur	Dans la cour	
Urbain	57.47	0.56	10.29	46.62
Rural	42.53	0.11	3.00	39.41
Total	100	0.67	13.29	86.04

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Vu qu'il s'avère important de situer les localités qui en ont le moins accès au service de distribution d'eau, une analyse plus détaillée sera faite afin d'évaluer le degré de disponibilité de ce service tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

### 8.1.2.- Service de distribution d'eau en milieu urbain

Le tableau 19 montre que les rares logements qui ont une connexion à un service de distribution d'eau à l'intérieur du logement (0.97%) sont majoritairement localisés à Biénac/Gathereau et au Centre Ville. En effet, 0.3% des logements de la ville dénombrés comme ayant une connexion à un service de distribution d'eau à l'intérieur du logement sont localisés dans les zones Biénac/Gathereau et Centre Ville, tandis que pour les autres zones, les pourcentages sont estimés à 0.2% pour la zone Jubilé/Raboteau, et environ 0.1% pour les zones Ka Soleil et Bigot/Parc Vincent.

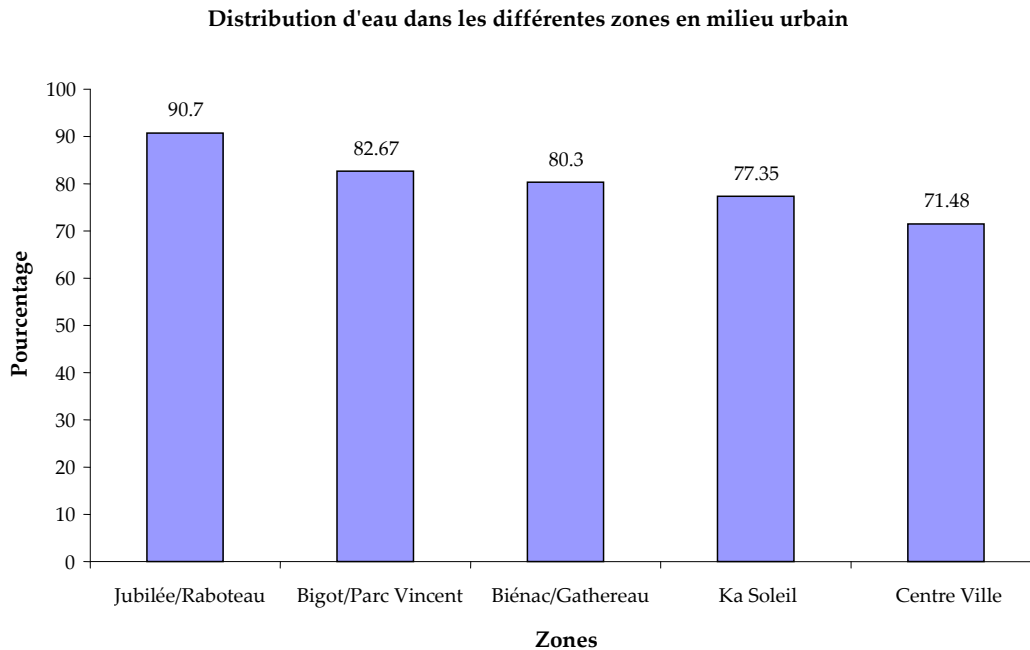
**Tableau 19 : Répartition des services de distribution d'eau dans les logements en milieu urbain selon les quartiers de résidence**

Quartier de Résidence	Ensemble		Disponibilité eau				Non disponible.	
			A l'intérieur		Dans la cour			
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Total	27762	100	269	1.0	4972	17.9	22521	81.1
Bigot/Parc Vincent	6429	23.2	33	0.1	1081	3.9	5315	19.1
Jubilée/ Raboteau	5473	19.7	41	0.1	468	1.7	4964	17.9
Centre Ville	4278	15.4	76	0.3	1144	4.1	3058	11.0
Ka Soleil	3956	14.2	37	0.1	859	3.1	3060	11.0
Biénac/ Gathereau	7626	27.5	82	0.3	1420	5.1	6124	22.1

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Généralement, les logements qui ont accès à un service de distribution d'eau ont une connexion dans la cour. La zone Biénac/ Gathereau accuse le plus fort pourcentage de logements connectés à un service de distribution d'eau dans la cour (5.1%), tandis que Jubilé/ Raboteau en possède le plus faible pourcentage, soit 1.7%.

La grande majorité des logements en milieu urbain, soit un pourcentage de 81.1%, ne sont pas connectés à un service de distribution d'eau. On retrouve ces logements principalement à Biénac/ Gathereau (22.1%) et à Bigot/Parc Vincent (19.1%).



A Jubilé/ Raboteau, 90.7% de l'ensemble des logements de cette zone ne disposent pas de service de distribution d'eau ; cette proportion est respectivement de 82.7% et 80.3 % pour les zones Bigot/Parc Vincent et Biénac/Gathereau. Ka Soleil et le Centre Ville ont enregistré le moins de cas d'indisponibilité de ce service, respectivement 77.35% et 71.5%.

### **8.1.3.- Service de distribution d'eau en milieu rural**

Le milieu rural est généralement moins desservi que le milieu urbain. En effet, 92.7% des logements en milieu rural n'ont pas de connexion à un service de distribution d'eau contre environ 80% dans le milieu urbain. Le milieu rural de la commune des Gonaïves est composé de cinq (5) sections communales : Pont Tamarin, Bayonnais, Poteaux, Labranle et Bassin, qui regroupent respectivement 23.3%, 27.3%, 17.8%, 9.5% et 22.3% des logements en milieu rural. Cette observation est illustrée à partir du tableau suivant :

**Tableau 20 : Répartition des services de distribution d'eau dans les logements en milieu rural selon les sections communales**

Sections communales	Ensemble		Disponibilité en Eau				Non Disponible	
			A l'intérieur		Dans la cour			
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Total	20542	100	55	0.3	1448	7.1	19039	92.7
Pont Tamarin	4777	23.3	36	0.2	577	2.8	4164	20.3
Bayonnais	5600	27.3	7	0.03	321	1.6	5272	25.7
Poteaux	3652	17.8	3	0.01	366	1.8	3283	16.0
Labranle	1941	9.5	4	0.02	94	0.5	1843	9.0
Bassin	4572	22.3	5	0.02	90	0.4	4477	21.8

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

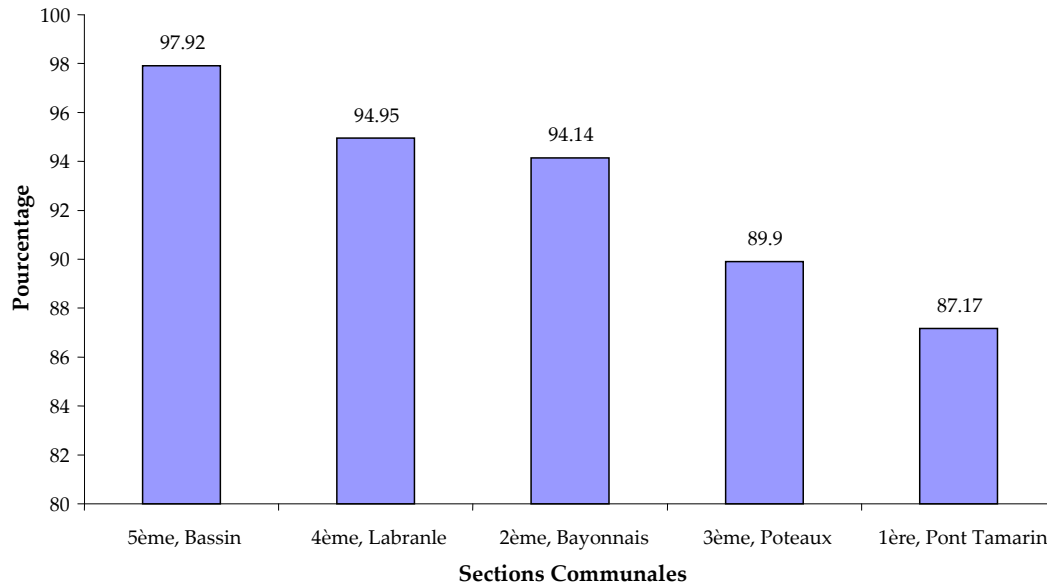
Le tableau 20 montre que les rares logements qui ont une connexion à un service de distribution d'eau à l'intérieur du logement (0.27%) sont majoritairement localisés à Pont Tamarin. En effet, 0.2% des logements en milieu rural dénombrés comme ayant une connexion à un service de distribution d'eau à l'intérieur du logement sont localisés dans cette zone, tandis que pour les autres sections communales, les pourcentages estimés sont inférieurs à 0.05%. Dans la section communale Bayonnais, on en dénombre 0.03%, Labranle 0.02%, Bassin 0.02% et Poteaux 0.01%.

Les quelques logements qui ont une connexion à un service de distribution d'eau dans la cour (7.05%) sont majoritairement localisés dans les sections communales de Pont Tamarin, de Poteaux et de Bayonnais. En effet, respectivement 2.8%, 1.8% et 1.6% des logements en milieu rural dénombrés comme ayant une connexion à un service de distribution d'eau dans la cour y sont localisés, tandis que pour les autres sections communales, les pourcentages estimés sont : Labranle (0.5%) et Bassin (0.4%).

Les logements qui n'ont pas de connexion à un service de distribution d'eau (92.7%) sont majoritairement localisés dans les sections communales Bayonnais, Bassin et Pont Tamarin. En effet, respectivement 25.7%, 21.8% et 20.3% des logements en milieu rural dénombrés comme n'ayant pas de connexion à un service de distribution d'eau y sont dans ces sections. D'autre part, Labranle (environ 9%) est la section communale qui abrite le moins de logements qui n'ont pas d'accès à ce service.

Toutefois, une analyse par section communale sur le poids des logements n'ayant pas de connexion à un service de distribution d'eau offre une plus grande vue de leur répartition dans chaque section communale.

**Graphe 12 : Pourcentage de logement n'ayant pas de connexion à un service de distribution d'eau en milieu rural**



Respectivement à Bassin, Labranle et Bayonnais, 97.9%, 94.9% et 94.1% n'ont pas accès à ce service. D'autre part, Poteaux (près de 90%) et Pont Tamarin (87%) n'ont pas d'accès à ce service approximativement dans la même proportion.

## **8.2.- Mode d'éclairage**

La civilisation des temps modernes crée de nouveaux besoins en terme d'éclairage et autres. Parmi les modes d'éclairage disponible dans la commune des Gonaïves, on retrouve : l'électricité, la génératrice et le panneau solaire.

### **8.2.1.- Mode d'éclairage disponible dans la commune**

Le tableau ci-dessous montre que les modes d'éclairage les plus utilisés dans la commune des Gonaïves sont dans l'ordre suivant : Lampe à gaz (96,36%), Bougie (89.60%), Electricité (36.70%). D'autres modes d'éclairage sont utilisés à des pourcentages vraiment très faibles. On peut citer : Génératrice (5.41%), Lampe électrique (4.94%), Panneau solaire (1.53%).

**Tableau 21 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage utilisé dans la commune**

Milieu de résidence	Total (%)	Electricité (% Oui)	Génératrice (% Oui)	Panneau solaire (% Oui)	Lampe à gaz (% Oui)	Lampe électrique (% Oui)	Bougie (% Oui)	Autre (% Oui)
Milieu Urbain	57.47	32.23	3.26	1.18	54.48	4.07	52.75	4.78
Milieu Rural	42.53	4.48	2.14	0.35	41.87	0.87	36.85	3.47
Commune	100	36.70	5.41	1.53	96.36	4.94	89.60	8.26

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Dans la commune des Gonaïves, on peut remarquer que 63.3% des ménages n'ont pas accès à l'électricité ; ceux qui en bénéficient ne représentent 36.7%, soit 32.23% en milieu urbain et 4.48% en milieu rural. La génératrice, la lampe électrique et le panneau solaire sont les modes d'éclairage les moins utilisés dans la Commune. Les ménages qui bénéficient de la génératrice ne représentent que 5.4% parmi lesquels 3.3% en milieu urbain et 2.1% en milieu rural, ceux qui ont accès au panneau solaire ne représentent que 1.5% dont 1.2 % en milieu urbain et 0.3% en milieu rural.

### 8.2.2.- Mode d'éclairage disponible en milieu urbain

Dans le milieu urbain, les résultats du dénombrement de la commune des Gonaïves montrent que les ménages qui utilisent la lampe à gaz représentent 94.80%, ceux qui utilisent la bougie 91.78% et ceux qui utilisent l'électricité 56.07%. La lampe électrique, la génératrice et le panneau solaire sont ceux que les ménages ont accès le moins. Le pourcentage des ménages à en faire usage représentent respectivement 7.08%, 5.68% et 2.05%.

**Tableau 22.- Répartition des ménages en milieu urbain suivant le quartier de résidence et le mode d'éclairage utilisé.**

Quartier de résidence	Total (%)	Electricité (% Oui)	Génératrice (% Oui)	Panneau solaire (% Oui)	Lampe à gaz (% Oui)	Lampe électrique (% Oui)	Bougie (% Oui)	Autre (% Oui)
Bigot, Parc Vincent	23.16	13.60	1.03	0.36	22.19	1.51	21.63	3.12
Jubilée, Raboteau	19.71	11.90	0.60	0.27	18.09	0.59	18.69	0.34
Centre Ville	15.41	11.94	1.20	0.38	14.32	1.61	14.53	1.94
Ka Soleil	14.25	6.94	0.96	0.26	13.88	1.30	13.94	0.88
Biénac, Gathereau	27.47	11.70	1.89	0.78	26.33	2.07	22.99	2.06
Total	100	56.07	5.68	2.05	94.80	7.08	91.78	8.32

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Bigot/Parc Vincent est le quartier dans le milieu urbain où les ménages ont beaucoup plus accès à l'électricité comme mode d'éclairage, soit 13.60%. Dans les autres quartiers, on trouve respectivement 11.94% au Centre Ville, 11.90% à Jubilé/Raboteau et 11.70% à Biénac/Gathereau. Ka Soleil (6.9%) est le quartier où le pourcentage de ménages à utiliser l'électricité est le plus faible.

La génératrice et le panneau solaire sont deux modes d'éclairage que les ménages n'utilisent presque pas. Biénac/Gathereau, le quartier le plus peuplé, compte seulement 1.89% des ménages qui utilisent la génératrice et 0.78% pour le panneau solaire. Le Centre Ville même n'enregistre que 1.2% à utiliser la génératrice et 0.38% à utiliser le panneau solaire.

### 8.2.3.- Mode d'éclairage disponible en milieu rural

Dans le milieu rural, les ménages qui utilisent la lampe à gaz représentent 98.46%, ceux qui utilisent la bougie 86.65% et ceux qui utilisent l'électricité seulement 10.52%. La lampe électrique, la génératrice et le panneau solaire sont ceux que les ménages ont accès le moins. Le pourcentage des ménages à en faire usage représentent respectivement 2.05%, 5.04% et 0.81%.

**Tableau 23.- Répartition des ménages en milieu rural suivant les sections communales et le mode d'éclairage utilisé.**

Section communale	Total (%)	Electricité (% Oui)	Génératrice (% Oui)	Panneau solaire (% Oui)	Lampe à gaz (% Oui)	Lampe électrique (% Oui)	Bougie (% Oui)	Autre (% Oui)
1ère, Pont Tamarin	23.25	8.60	1.11	0.29	22.84	1.34	22.48	1.93
2ème, Bayonnais	27.26	0.09	1.73	0.23	26.71	0.26	21.73	2.66
3ème, Poteaux	17.78	0.18	0.23	0.12	17.58	0.26	16.22	2.07
4ème, Labranle	9.45	0.02	0.67	0.01	9.29	0.03	6.63	0.36
5ème, Bassin	22.26	1.63	1.30	0.16	22.05	0.15	19.60	1.15
Total	100	10.52	5.04	0.81	98.46	2.05	86.65	8.16

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

Pont Tamarin est la seule section communale où l'électricité est le mode d'éclairage le plus utilisé par les ménages, soit 8.6% sur les 10.52% dans le milieu rural, tandis qu'à Labranle on ne peut pas parler d'utilisation de l'électricité comme mode d'éclairage tellement le pourcentage des ménages qui en font l'usage est faible (0.02%). Les rares ménages ruraux ayant accès à la génératrice se retrouvent à Bayonnais (1.7%) et à Bassin (1.3%). Les rares qui utilisent le panneau solaire sont à Pont Tamarin (0.29%) et à Bayonnais (0.23%).

### 8.3.- Lieux d'aisance

Les nombreuses intempéries et tempêtes tropicales qui ont secoué la commune des Gonaïves depuis Septembre 2004 ont endommagé ou détruit la plupart des bâtiments où logeaient les ménages. Parmi les besoins immédiats identifiés dans les bilans établis après leur passage figurent l'eau potable, la nourriture et les installations sanitaires. Selon les résultats du dernier dénombrement réalisé dans la commune, 26688 lieux d'aisance ont été identifiés dont 71.9 % en milieu urbain et 32.8 % en milieu rural.

Sur les 27762 logements répertoriés en milieu urbain, 71.9 % ont un lieu d'aisance et 94.9% d'entre eux sont construits à l'extérieur du logement. Biénac et Bigot sont deux quartiers qui possèdent le plus grand nombre de lieux d'aisance dans tout le milieu urbain, soit un total de 40.2 %. Par contre, à Raboteau, une forte proportion de ménages (56%) n'a pas accès au lieu d'aisance. C'est la zone urbaine où l'on dénombre le plus grand nombre de logements sans lieu d'aisance.

Les sections communales Labranle et Bayonnais sont celles où majoritairement les ménages ne disposent pas d'un lieu d'aisance, soit respectivement 85.5 % et 78.1 %. Le schéma est différent à Pont Tamarin où le pourcentage de logements possédant un lieu d'aisance est de 53.7 %.



Tableau 24 : Répartition des logements de la commune des Gonaïves selon l'existence d'un lieu d'aisance.

Milieu de résidence	Total logement	LIEU D' AISANCE						
		OUI		NON	% OUI	% NON	% Intérieur	% Extérieur
		Intérieure	Extérieure					
<b>URBAIN</b>	27762	1008	18941	7813	71.9	28.1	5.1	94.9
Bigot/Parc Vincent	6429	97	4993	1339	79.2	20.8	1.9	98.1
Jubilée, Raboteau	5473	79	2328	3066	44.0	56.0	3.3	96.7
Centre Ville	4278	342	3014	922	78.4	21.6	10.2	89.8
Ka Soleil	3956	119	2895	942	76.2	23.8	3.9	96.1
Biénac, Gathereau	7626	371	5711	1544	79.8	20.2	6.1	93.9
<b>RURAL</b>	20542	312	6427	13803	32.8	67.2	4.6	95.4
Pont Tamarin	4777	156	2408	2213	53.7	46.3	6.1	93.9
Bayonnais	5600	20	1207	4373	21.9	78.1	1.6	98.4
Poteaux	3652	77	1393	2182	40.3	59.7	5.2	94.8
Labranle	1941	22	259	1660	14.5	85.5	7.8	92.2
Bassin	4572	37	1160	3375	26.2	73.8	3.1	96.9
<b>TOTAL COMMUNE</b>	48304	1320	25368	21616	55.3	44.7	4.9	95.1

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

## CONCLUSION GENERALE

Le présent travail a permis d'analyser la situation de la commune des Gonaïves après les désastres naturels qui y sont survenus. En effet, depuis le passage des cyclones, les dégâts matériels ainsi que les exodes massifs de la population enregistrés ont causé une nouvelle configuration du territoire gonaïvien. Vu cette dynamique de la population et les pertes enregistrées, le dénombrement de la population est réalisé pour répondre aux besoins d'actualisation des informations sur la commune et permettre aux responsables d'avoir une vision plus fine de la situation de la population.

Il a été constaté que les intempéries ont fait passer la population totale de la commune à 235340 habitants en septembre 2009 contre 263716 en 2003, soit une régression de 10.7%. Les zones qui ont vu leur population augmenter après les intempéries sont pour le milieu urbain, Biénac/Gathereau (26 % comparativement à 2003) et Bassin pour le milieu rural (augmentation relative de 45%).

La population gonaïvienne est relativement jeune : environ 57.2% des gonaïviens ont moins de 25 ans. De cet état de fait, la dépendance pour cause de jeunesse est estimée à 47 pour 100 personnes en âge de travailler alors que celle pour cause de vieillesse est de 5 pour 100. Par ailleurs, 40% du total des personnes résidant dans les ménages concernent la descendance directe (filles et fils) des chefs de ménage. Il est nécessaire de rappeler que le nombre moyen de personnes dénombrées par ménage est de 4.7.

La population en âge de travailler, c'est-à-dire celle de 15 ans et plus, représente 68.8% de la population totale. Elle est composée de 45.6% d'individus de sexe masculin et de 54.4% de sexe féminin. Le taux de chômage chez les hommes s'élève à 29.2% et celui des femmes à 46.6%. Le taux de chômage est donc plus élevé chez les femmes. De plus, la seule modalité de la population inactive où l'on observe la prédominance numérique des hommes est celle des élèves/étudiants (50.4% des élèves/étudiants sont de sexe masculin). Il est à signaler que la population inactive est surtout composée d'étudiants/élèves (46%) et de personnes s'occupant uniquement de la maison (12%). Or, 95% des personnes qui s'occupent des foyers sont des femmes).

L'opération a permis également de dénombrer des pertes et dommages enregistrés dans la commune. Parmi les personnes ayant possédé un acte de naissance (96.3% de la population de la commune), 30% ont déclaré l'avoir perdu. Parmi les personnes ayant perdu leur acte de naissance, un faible pourcentage l'ont refait (environ 30% des gens qui l'avaient perdu).

Le dénombrement révèle encore que 35.3% des logements de la commune n'ont subi aucun dommage, soit 17% en milieu urbain et 18.3% en milieu rural. En milieu urbain, la zone Biénac/Gathereau est celle qui a été la moins touchée par les cyclones (58% des logements localisés dans ce quartier n'ont subi aucun dommage). Le milieu rural est globalement moins touché que le milieu urbain. En moyenne, 43% des logements ruraux n'ont subi aucun dommage. Toutefois, la section communale Pont

tamarin a été très affectée. Cette section compte le plus fort pourcentage de logements gravement et très gravement endommagés.

Parmi les besoins immédiats identifiés, il faut noter les bilans établis après le passage des cyclones concernant les services distribution d'eau, les modes d'éclairage utilisés et les installations sanitaires. En effet 86% des logements n'ont aucun service de distribution d'eau, soit 81.1% en milieu urbain et 92.7% en milieu rural. En milieu rural, les rares logements qui ont une connexion à un service de distribution d'eau sont localisés à Pont Tamarin. Les modes d'éclairage les plus utilisés dans la commune des Gonaïves sont la lampe à gaz (96,36%), la bougie (89.60%), l'électricité (36.70%). Il est à signaler que les ménages qui jouissent de l'électricité ne représentent que 36.7%, soit 32.23% en milieu urbain et 4.48% en milieu rural. Parmi les 26688 lieux d'aisance identifiés dans la commune, 71.9 % sont localisés en milieu urbain et 32.8 % en milieu rural. En milieu urbain, 94.9% des lieux d'aisances sont construits à l'extérieur du logement. En milieu rural, Pont Tamarin compte encore le plus de logements possédant un lieu d'aisance, soit 53.7 % des logements ruraux.

Le dénombrement de la commune des Gonaïves permet de constater qu'une intervention est nécessaire non seulement pour remettre ladite commune sur pied, mais aussi pour mieux la préparer à affronter d'éventuels futurs désastres naturels. En effet, la population gonaïvienne ne dispose pratiquement pas de certains besoins primaires (eau, électricité, sanitation). Il s'avère donc important d'établir dans l'immédiat un système pouvant donner à cette population l'accès à l'eau potable, à l'électricité, et à la disposition de lieux d'aisance. Par ailleurs, il faut que les bâtiments et/ou logements soient construits de manière à éviter au maximum leur endommagement lors du passage des intempéries. En outre, il convient de souligner qu'une politique publique mettant à la disposition des populations vulnérables des abris provisoires sûrs pendant les saisons cycloniques doit être mise en vigueur afin d'éviter de graves pertes en vies humaines.

Annexe.

**Partie 8.2 Mode d'éclairage utilisé****Tableau 21a : Effectif des ménages selon le milieu de résidence et le mode d'éclairage utilisé dans le ménage**

Milieu de résidence	Total	Electricité		Génératrice		Panneau solaire		Lampe à gaz		Lampe électrique		Bougie		Autre	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Urbain	27762	15567	12195	1577	26185	570	27192	26318	1444	1966	25796	25480	2282	2311	25451
Rural	20542	2162	18380	1036	19506	167	20375	20226	316	421	20121	17799	2743	1677	18865
Commune	48304	17729	30575	2613	45691	737	47567	46544	1760	2387	45917	43279	5025	3988	44316

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

**Tableau 22a.- Répartition des ménages en milieu urbain suivant le quartier de résidence et le mode d'éclairage utilisé**

Quartier de résidence	Total	Electricité		Génératrice		Panneau solaire		Lampe à gaz		Lampe électrique		Bougie		Autre	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Bigot, Parc Vincent	6429	3775	2654	285	6144	101	6328	6159	270	419	6010	6006	423	865	5564
Jubilée, Raboteau	5473	3303	2170	167	5306	74	5399	5023	450	165	5308	5188	285	94	5379
Centre Ville	4278	3315	963	332	3946	106	4172	3975	303	446	3832	4034	244	538	3740
Ka Soleil	3956	1927	2029	267	3689	72	3884	3852	104	361	3595	3870	86	243	3713
Biénaç, Gathereau	7626	3247	4379	526	7100	217	7409	7309	317	575	7051	6382	1244	571	7055
Total	27762	15567	12195	1577	26185	570	27192	26318	1444	1966	25796	25480	2282	2311	25451

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

**Tableau 23a.- Répartition des ménages en milieu rural suivant les sections communales et le mode d'éclairage utilisé**

Milieu Rural	Total	Electricité		Génératrice		Panneau solaire		Lampe à gaz		Lampe électrique		Bougie		Autre	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
1ère, Pont Tamarin	4777	1767	3010	227	4550	59	4718	4691	86	276	4501	4617	160	396	4381
2ème, Bayonnais	5600	19	5581	356	5244	48	5552	5486	114	53	5547	4463	1137	547	5053
3ème, Poteaux	3652	36	3616	48	3604	24	3628	3611	41	54	3598	3331	321	425	3227
4ème, Labranle	1941	5	1936	138	1803	3	1938	1908	33	7	1934	1362	579	73	1868
5ème, Bassin	4572	335	4237	267	4305	33	4539	4530	42	31	4541	4026	546	236	4336
Total	20542	2162	18380	1036	19506	167	20375	20226	316	421	20121	17799	2743	1677	18865

Source : Dénombrement de la Commune des Gonaïves, Septembre 2009

**Tableau # 25 Répartition de la population totale de la commune de Gonaïves par sexe et groupe d'âges en 2003**

Groupe d'âges	Deux Sexes	Homme	Femme	Pourcentage (%)		
				Deux Sexes	Homme	Femme
0-4	27 785	14 016	13 769	10,53	11,38	9,80
5-9	29 984	14 577	15 407	11,37	11,83	10,96
10-14	34 709	16 874	17 835	13,16	13,70	12,69
15-19	36 172	16 546	19 626	13,72	13,43	13,97
20-24	30 295	13 536	16 759	11,49	10,99	11,93
25-29	23 977	10 686	13 291	9,09	8,67	9,46
30-34	17 736	7 965	9 771	6,73	6,46	6,95
35-39	15 066	6 745	8 321	5,71	5,47	5,92
40-44	12 328	5 906	6 422	4,67	4,79	4,57
45-49	9 879	4 574	5 305	3,75	3,71	3,78
50-54	7 536	3 619	3 917	2,86	2,94	2,79
55-59	4 073	1 885	2 188	1,55	1,53	1,56
60-64	4 781	2 157	2 624	1,81	1,75	1,87
65-69	2 965	1 302	1 663	1,12	1,06	1,18
70-74	2 872	1 328	1 544	1,09	1,08	1,10
75-79	1 380	588	792	0,52	0,48	0,56
80-84	1 156	484	672	0,44	0,39	0,48
85 et +	1 022	417	605	0,39	0,34	0,43
<b>Total</b>	<b>263716</b>	<b>123205</b>	<b>140511</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : IHSI, RGPH du 12 Janvier 2003